
La lettre

de l'Institut François Mitterrand

Publication trimestrielle

N° 30 - Décembre 2009

Hier et maintenant

Tout au long de l'année qui vient de se terminer, notre "lettre" s'est attachée à recueillir de nombreux témoignages sur ce qu'a été la vie politique de François Mitterrand.

Elle a également ouvert ses colonnes à des chercheurs ayant travaillé sur la période au cours de laquelle s'est développée son action, en particulier aux deux lauréats du « Prix Master » de l'Institut François Mitterrand qui en est à sa deuxième année.

Cette activité éditoriale s'inscrit tout naturellement dans le prolongement de ce qui fait une part importante de l'activité de l'Institut, à savoir l'accueil et l'accompagnement de chercheurs français, bien sûr, mais aussi d'un nombre toujours aussi important d'étrangers originaires, par exemple, d'Italie, de Suisse, de République tchèque, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Bulgarie, d'Autriche, de Lituanie, de Russie, des Etats-Unis, du Canada et de Chine, des professeurs et des étudiants travaillant sur cette période de notre histoire qui va de l'immédiat après-guerre jusqu'à la fin du siècle dernier.

« *La lettre* » a également apporté sa contribution à deux sortes de débats qui ont surgi cette année.

Les uns concernaient des événements marquants ayant eu lieu au cours du second septennat de François Mitterrand. L'un tragique, l'autre heureux :

le génocide rwandais et le processus de réunification allemande. Tandis que certains tentaient d'alimenter, sur l'un et l'autre de ces deux sujets, des polémiques d'un caractère plus que douteux, « *La lettre* » s'est exprimée en les plaçant sous le seul éclairage des faits, dans toute leur complexité. Ceci afin de répondre aux interprétations négatives, erronées et le plus souvent simplistes.

Les autres répondaient à une préoccupation qui nous est naturelle, à savoir l'avenir du Parti socialiste et de la gauche dans cette période de bouleversements.

Enfin, nous nous sommes également attachés à rendre compte d'un certain nombre d'articles parus dans la presse écrite se référant à François Mitterrand, à sa pensée, à son action.

Et c'est bien sûr avec plaisir que nous avons relevé, dans un sondage récent, combien est bonne l'image que gardent les Français de François Mitterrand. Ceux-ci le placent en effet en deuxième position, à quelques points derrière Charles De Gaulle, et loin devant les autres présidents de la Vème République.

En ce début d'année, Hubert Védrine et l'équipe de « *La lettre* » de l'Institut François Mitterrand présentent à ses lecteurs leurs meilleurs vœux pour 2010

“*La Lettre*”

La diplomatie française face à la « chute du mur »

GEORGES SAUNIER

À l'occasion des récentes commémorations de la « chute du mur », il a été une nouvelle fois question de l'attitude de la France, et en particulier de François Mitterrand, lors de ces événements historiques. Les vieilles polémiques ont ressurgi, comme souvent, cette fois-ci alimentée par un ministre du gouvernement.

Il a même été question d'ouverture et de publication d'archives inédites. Bref, vingt ans plus tard, « on allait enfin savoir ». Les objectifs et résultats politiques de tout ceci restent peu clairs. Ce qui est certain, c'est que l'on a cherché à passer sous silence un fait important : cela fait bien longtemps que les historiens travaillent sur ces questions, leurs conclusions étant loin des caricatures. Dans cet article, nous souhaitons rappeler quelques documents et conclusions solidement établies.

Les raisons d'une polémique

Dès le début de l'année 1990, la droite française – suivant en cela les médias ouest-allemands – a commencé à critiquer la diplomatie mitterrandienne à l'égard de l'unification. Les raisons en sont multiples, avant tout partisans. C'est dans le courant des années quatre-vingt-dix que les spécialistes de sciences humaines se penchent sur la question. Ces premières publications reprennent les critiques passées en

s'appuyant notamment sur une lecture souvent univoque du troisième tome de *Verbatim* de Jacques Attali. Il faut reconnaître qu'à l'époque, il s'agissait de la seule source disponible.

Ce n'est véritablement qu'à partir des années 2000 que les travaux basés sur un travail rigoureux en archives apparaissent. Trois publications se distinguent :

- le livre de l'Allemand Tilo Schabert, qui renouvelle le regard porté sur l'unification allemande à partir d'une interrogation sur le processus de décision élyséen ;
- le livre de Frédéric Bozo, un peu plus tard, dont le grand mérite est de croiser l'historiographie anglo-saxonne avec les archives françaises – celles de la présidence de la République et celles du Quai d'Orsay – et d'offrir une lecture très fine des événements, replaçant chaque décision dans son contexte ;
- enfin, la thèse de Marion Gaillard, soutenue en 2006, celle-ci montrant bien que les hésitations et inquiétudes françaises sont loin d'être isolées et, en réalité, partagées par toutes les chancelleries occidentales, voire par les Allemands eux-mêmes. (1)

Si tous ne font pas un récit identique – les points de vue adoptés et centres d'intérêts ne sont pas identiques –, ces études font toutefois le constat suivant : François Mitterrand n'a pas cherché à empêcher l'unification allemande mais à la contrôler : un contrôle qui passait par l'énonciation de garanties pour que les retrouvailles allemandes se passent pour le mieux.

C'est là, précisément, que réside l'ambivalence – et non l'ambiguïté – de la politique française. Une politique que l'on peut résumer d'une phrase : oui à l'unification, mais pas n'importe comment. D'où la confusion qui a longtemps existé sur les demandes de garanties françaises. Elles ne visaient pas à interdire l'unification mais à définir un cadre acceptable pour que celle-ci puisse intervenir.

Ne pas oublier le contexte

Comme cela était prévisible, les récentes commémorations ont largement gommé la part d'incertitude qui prévalait à l'époque où ces événements se sont déroulés. Cet oubli, compréhensible en 2009 puisque l'on connaît la fin de l'histoire, interdit cependant de se pencher sur l'histoire de cette période. Car seule la restitution de cette incertitude permet de comprendre les problèmes que la communauté internationale a dû gérer au moment des événements en Europe de l'Est et plus particulièrement entre ce qu'on appelait à l'époque les deux Allemagne. À cet égard, le choix de la date du 9 novembre est illustratif. Cette date correspond en effet aux images télévisées de Berlinois de l'Est passant plus ou moins librement à l'Ouest, mais ne correspond pas à l'unification en elle-même. Il faudra en effet attendre à peu près un an pour que celle-ci devienne une réalité politique, à l'issue d'une âpre négociation diplomatique dont les tenants et les aboutissants étaient loin d'être connus d'avance. Et encore ! Au lendemain du 9 novembre, personne – ni à Paris, ni à Londres, ni à Moscou, ni à Washington, ni à Bonn – ne faisait le pari d'un processus aussi soudain. Certes, tous les décideurs – et François Mitterrand parmi eux –, comprenaient que « la situation [était] en évolution rapide »(2), mais les problèmes internationaux à régler paraissaient de longue haleine.

Deux caricatures – mais nous pourrions en trouver d'autres – sont intéressantes de ce point de vue et illustrent notre propos.(3) Elles permettent de rappeler ce qu'était l'air du temps dans le courant de l'hiver 1989-1990. La première, publiée dans le journal «Libération» en décembre 1989, présente l'ombre d'un

aigle dont la tête est une Mercedes, symbole inquiétant de la puissance économique allemande. La seconde, publiée début décembre dans le journal «Le Monde», illustre un article traitant du Conseil européen de Strasbourg. ON y voit un François Mitterrand agacé qui, demande à Kohl de venir travailler à la construction de l'Europe, mais celui-ci préfère à ce moment-là s'occuper de la destruction du mur de Berlin. On le voit, la lecture des événements n'était pas sans appréhension.

S'il est indéniable, en effet, que les événements d'Europe et d'Allemagne de l'Est ont été reçus avec enthousiasme par l'opinion publique française – enthousiasme, notamment, à l'égard de la liberté retrouvée, de la fin de la guerre froide et, corollaire, de l'éloignement du spectre de l'holocauste nucléaire –, il est tout aussi vrai de rappeler qu'ils ont aussi nourri de multiples questionnements sinon des inquiétudes (4). Ainsi, une lecture attentive (des analyses proposées par la presse des mois de novembre et décembre (5), aussi bien que des déclarations des experts et décideurs politiques, donne une idée des nombreuses questions qui se sont posées, en France, quant à l'évolution des événements allemands :

- quelles seront désormais les priorités de Bonn ? L'Allemagne fera-t-elle le choix de se tourner plus résolument voire plus exclusivement vers l'Est ? Sera-t-elle tentée par un éventuel neutralisme ? *Quid* alors de ses engagements à l'ouest, avec l'OTAN ou la Communauté européenne, ou encore à l'égard de la France ?
- quelle forme pourrait prendre, au final, l'unification ? Celle d'un État unique ? D'une confédération ? De « structures fédératives », pour reprendre les termes d'Helmut Kohl ? Le processus interviendrait-il dans le court ou dans le moyen terme ?
- quel serait le jeu des Américains, des Européens, des autorités françaises, mais aussi et surtout, des Soviétiques ?

Encore une fois, il faut rappeler que ces questionnements n'étaient pas propres à l'opinion publique française. Enthousiasme et appréhension

sont des sentiments largement partagés dans les opinions publiques occidentales (6). Du côté français, à lire les commentaires, ce dilemme peut se résumer en quelques phrases : que va devenir l'Allemagne, cet ennemi d'avant mais qui a changé, avec lequel les habitudes de travail sont profondément ancrées et bien rodées ? Quel sera l'impact de ces événements sur la trajectoire de ce partenaire essentiel et, finalement, sur l'avenir d'une Europe en pleine évolution ?

Réactions à Paris... et Copenhague

Comme l'ont fait la plupart des commentateurs au moment des commémorations, concentrons-nous dans cet article sur les réactions françaises qui ont suivi les événements du 9 novembre 1989.

Dans la matinée, il est déjà question dans les médias de ce qui remue l'Allemagne de l'Est. La question de l'unification est même évoquée dans certains articles (7). Mais ceux qui prennent la plume sont encore loin d'imaginer ce qui va se passer dans la nuit. Car si, depuis l'été, les journalistes ont pris l'habitude de scruter plus attentivement les mouvements en œuvre en Europe de l'Est, où les choses semblent bouger, notamment en Allemagne, personne ne fait le pari des bouleversements qui vont avoir lieu.

En réalité, dans cette journée du 9, l'actualité reste prioritairement franco-française. L'activité politique intérieure est assez banale, sans surprises, ni sursauts. Quant à la diplomatie, le Quai d'Orsay et l'Élysée regardent vers l'Est mais sont avant tout mobilisés par les questions communautaires puisque la France exerce alors la présidence de la CEE. Ce dernier point aura d'ailleurs son importance puisque c'est non seulement au nom de la France mais aussi au nom de l'ensemble des Douze que s'exprimera, au moment décisif, le Président français.

Ce n'est donc pas dans la journée du 9 mais bien dans la soirée que les Français apprennent la « chute du mur ». Les journaux télévisés de vingt heures relatent en effet la nouvelle. Mais les commentaires restent très prudents, et pour cause : la conférence de presse où le

porte parole du gouvernement est-allemand annonce une modeste libéralisation des passages à l'ouest vient juste de se terminer. À 20h, les mouvements de foules que cette annonce suscitera n'ont donc pas encore eu lieu. Ils ne commenceront que quelques heures plus tard et n'atteindront leur paroxysme que dans la nuit. C'est ainsi qu'au tout début du « vingt heures », Philippe Rochot, envoyé spécial à Berlin-est, explique en direct « [ne pas penser] que dès demain matin les Berlinoises ou les Est-allemands vont se précipiter pour passer le mur [...] mais il faut s'attendre à tout », (8) prend-il la précaution d'ajouter.

Dès le départ, les événements en Allemagne de l'est sont donc fluides et insaisissables pour les observateurs. Comme la plupart des Français, c'est donc en fin de soirée que les autorités françaises sont alertées des événements. Le Quai d'Orsay publie d'ailleurs un bref communiqué pour se réjouir de la nouvelle.

Comment, à partir de là, la mécanique institutionnelle se mobilise-t-elle ? Il est difficile de le savoir avec précision. D'une part, parce que les témoignages divergent, certains confondant en particulier les journées du 9 et du 10 ; d'autre part, parce qu'une partie de la coordination entre les différentes autorités va se faire par téléphone, l'historien manque donc de traces et ne peut que s'appuyer sur des témoignages. Cette restriction faite, il est par contre certain que le travail de réflexion – au-delà des seules réactions – commence dans la journée du 10. Parallèlement, d'ailleurs, à l'emballement médiatique. Car, du point de vue télévisuel, c'est bien le 10 novembre que le mur tombe en France.

Dans cette matinée du 10, les conseillers du Président s'entretiennent avec leurs homologues des autres pays qu'ils parviennent à joindre (9). Toujours dans la matinée, les télégrammes diplomatiques commencent à arriver.

François Mitterrand, lui, assiste à une cérémonie militaire puis se rend à l'aéroport de Villacoublay. Un avion officiel l'attend qui doit l'emmener à Copenhague où il doit y rencontrer le Premier ministre danois. C'est au dessus de l'Europe qu'il retrouve ses principaux

conseillers et Roland Dumas qui l'accompagnent. C'est sans doute là qu'il tient une première réunion de travail et peut faire le point sur les événements. Et c'est finalement au Danemark, vers 16 heures, que le Président donne une conférence de presse où il indique la position française. Certes, dans la journée, Michel Rocard, Premier ministre, et différentes personnalités du gouvernement font elles aussi connaître leurs impressions, mais c'est l'intervention du Président de la République qui est attendue et qui sera principalement reprise dans les médias.

Ajoutons que, dans l'après midi, une réunion de coordination a lieu à l'Élysée sous la présidence de Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la Présidence, demeuré à Paris.

Arrêtons-nous sur cette conférence de presse de François Mitterrand. Que dit le Président?(10) Il insiste d'abord sur l'objet principal de sa visite à Copenhague : la préparation du Conseil européen de Strasbourg qui doit se tenir en décembre. Façon pour lui de rappeler la priorité française de l'époque, à savoir les progrès de la construction communautaire. Bien évidemment, il évoque ensuite les événements à l'est ; d'ailleurs, les questions des journalistes portent principalement sur l'actualité berlinoise.

Le Président français qualifie d'abord ces événements « d'heureux ». Il y voit une nouvelle manifestation du mouvement de démocratisation à l'Est, commencé en Pologne et en Hongrie. Il dit considérer que ce mouvement – qu'il qualifie d'historique – ne peut que s'amplifier. Partant de ce constat, il indique qu'à ses yeux l'ordre qui prévalait pendant la guerre froide est désormais terminé. En conséquence, un nouvel ordre européen est à construire, ce qui l'amène à recommander la prudence : « nous sortons d'un ordre établi et nous ne pouvons pas encore dessiner le nouvel équilibre. Nous allons même sans doute vivre un temps sans équilibre, ce qui veut dire que ce sera bien mieux mais que ce sera plus difficile. On s'était habitué à l'ordre des choses même si on le regrettait. Il faut maintenant inventer une autre phase de l'histoire de l'Europe. » Le Président rappelle aussi à cette occasion l'importance, dans cette séquence

de l'histoire, de la réaction soviétique. Ce qui n'est effectivement pas le moindre des problèmes qui se profilent.

Quoi qu'il en soit, pour construire ce nouvel ordre européen, François Mitterrand insiste sur ce qui doit être la priorité : approfondir la construction de l'Europe de l'ouest, seul môle de stabilité à ses yeux. Il rappelle l'objectif sur lequel il s'est engagé et qu'il estime plus nécessaire que jamais : l'ouverture d'une Conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire – c'est-à-dire sur l'Euro – dès la fin de l'année 1990.

Que dit-il à propos de l'unification ? Il rappelle en premier lieu ses propos antérieurs. Il est vrai que le Président s'est déjà exprimé sur cette question à plusieurs reprises dans le courant de l'année et encore quelques jours plus tôt, à Bonn. Il avait alors insisté sur le fait que l'unification était légitime si le peuple allemand la voulait. Toutefois, considérant que cette unification aurait des conséquences en Europe, il a fixé très tôt le cadre dans lequel, selon lui, celle-ci doit avoir lieu : il la veut démocratique, pacifique et européenne.

Finalement, dans cette après-midi du 10 novembre, le Président ne fait que répéter sa position antérieure : l'unification « exprime la volonté du peuple allemand », la « France n'a pas de réserve à exprimer à ce sujet », toutefois, il estime qu'un tel processus rencontrera des obstacles et qu'il faudra encore « un certain nombre d'actes et de délais » avant qu'elle n'intervienne.

Cette prudence de François Mitterrand n'a rien d'incompréhensible. En privé, on sait qu'il émettra d'ailleurs des réserves, non pas sur le caractère légitime de l'unification, mais sur la façon dont les autorités allemandes gèrent la situation. Car le Président a une obsession : éviter que la situation ne dérape.

L'unification est « inévitable »

On le comprend au travers des propos du Président, l'unification ne peut pas être un problème d'actualité

immédiate. Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, le dit d'ailleurs en ces termes, le 15 novembre, lorsque l'Assemblée nationale discute de l'évolution de la situation en Europe de l'Est. Il ne faudrait pourtant pas se tromper : il ne s'agit pas, pour Paris, d'ignorer ce problème. C'est même le contraire, comme on va le voir. Mais, dans les jours qui suivent immédiatement le 10 novembre, on estime à Paris que les conditions historiques ne sont pas réunies pour que le peuple allemand retrouve son unité. Cette analyse est d'ailleurs confirmée par les faits puisqu'il faudra attendre le résultat d'une négociation internationale pour y parvenir...

Quelle est exactement la position française – d'ailleurs partagée, à l'époque, par la quasi-totalité des chancelleries occidentales ? Il faut pour cela regarder un peu en arrière.

Depuis 1988, la diplomatie française prend très au sérieux les changements qui interviennent à l'Est. On estime dès lors à Paris que l'ordre né de la guerre froide est en train de prendre fin. (11) Ceci conduit au moins à trois évolutions diplomatiques :

- un net rapprochement avec l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev dont on cherche à appuyer les réformes. La stabilité du leader soviétique étant l'une des clés des changements à l'Est ;
- la mise en œuvre d'une politique en direction des pays d'Europe de l'Est. D'où les voyages que François Mitterrand effectue dans ces pays. D'où son voyage à Berlin-est, en décembre 89, préparé et annoncé bien avant la chute du mur ; (12)
- enfin, la volonté d'accélérer l'intégration européenne – notamment dans le domaine monétaire – dans la mesure où ce sont ces institutions qui devront être les pivots de la future organisation de l'Europe.

Or, ces bouleversements à l'Est et ces trois orientations de la diplomatie française, amènent la diplomatie française à réactualiser les paramètres de ce qu'on appelle encore alors la « question allemande. » En effet, dès le début de l'année 89 mais davantage encore à

partir de l'été – du fait de l'accélération des événements en Pologne et en Hongrie –, on réfléchit à Paris sur les conditions d'une éventuelle unification. (13)

Cette réflexion est importante pour comprendre la réaction française aux événements dans la mesure où elle servira de trame aux analyses développées après le 9 novembre.

Une note interne d'Hubert Védrine – porte parole de l'Élysée et chargé des questions stratégiques – résume parfaitement l'état des réflexions de l'époque. Adressée au Président, elle est datée du 18 octobre 1989 et s'intitule « réflexions sur la question allemande ». (14)

Quelle en est la teneur ?

Premièrement, le conseiller du Président juge que la légitimité de la réunification allemande est « incontestable. » Il ajoute que la population française ne s'en inquiète pas. Il note aussi que « le mouvement de rapprochement entre les deux Allemagnes paraît inévitable » mais que l'on ignore encore la forme finale qu'il prendra. Partant de ce constat, il ajoute : « puisqu'il serait incohérent de contester cette aspiration, qu'il est impossible de s'opposer au mouvement de rapprochement, il faut accompagner ce mouvement vers l'unité si ce n'est vers la réunification »

Aussi, conclue-t-il, la France doit préparer une politique d'accompagnement dont il énonce les principaux axes :

- faire avancer la construction européenne aussi vite que la réunification afin d'ancrer « la RFA dans les Douze » ;
- faire aboutir l'Union économique et monétaire
- unifier l'Allemagne en même temps que l'Europe de l'est et de l'ouest ;
- maintenir, un certain temps, les Alliances qui sont des « facteurs de stabilité » ;
- avoir une politique dynamique de toute l'Europe à l'égard de l'Union soviétique

« afin que l'URSS ne se sente pas gravement menacée » par les changements en Europe.

Ce dernier point, qui conclut la réflexion, est évidemment essentiel.

Roland Dumas se souvient parfaitement que dès les toutes premières discussions avec François Mitterrand, immédiatement après la chute du mur, celui-ci s'était inquiété de la réaction des Soviétiques. D'eux dépendaient, en grande partie, l'évolution de la situation. Rappelons que 400 000 soldats soviétiques occupaient alors l'Allemagne de l'est.

D'ailleurs, dans la soirée du 10 novembre, alors que François Mitterrand revient de Copenhague, Gorbatchev adresse un message oral au Président français ; message simultanément adressé à Londres et à Washington. (15)

Le Premier secrétaire soviétique, sur un ton assez dur, y rappelle l'existence des deux États allemands – en d'autres termes, il écarte l'idée de l'unification – et qualifie la situation sur le terrain d'imprévisible et d'extrême. Il insiste en outre sur le risque d'une déstabilisation qui pourrait saper le processus de démocratisation en cours à l'Est.

L'idée qu'il convient prioritairement d'éviter que la situation allemande échappe à tout contrôle politique et ne dégénère vers la violence est donc une idée qui taraude tous les esprits à l'époque : de Washington à Bonn, les leaders occidentaux réclament la prudence. À ces réflexions s'ajoute un point que la note d'Hubert Védrine n'aborde pas directement : la question des frontières européennes, des futures frontières allemandes et notamment de la frontière germano-polonaise. C'est un point sur lequel les services diplomatiques seront très mobilisés à partir de novembre 1989 et sur lequel François Mitterrand lui-même – mais l'ensemble de la classe politique française avec lui – se montrera très offensif. (16)

À l'égard de ce problème de la frontière germano-polonaise, le Président français appuie son raisonnement, d'une part, sur des considérations

historiques où pèse la mémoire des conflits franco-allemands passés, et, d'autre part, sur une analyse très précise du statut de la ligne Oder-Neisse et des positions – ou non position ! – des autorités ouest-allemandes sur la question. Précisément, la diplomatie française va, sur ce sujet, demander très fermement des garanties au Chancelier allemand. Tout montre que sur ce sujet, pendant quelques semaines, existe une tension entre François Mitterrand et Helmut Kohl.

Cette question de frontière n'est d'ailleurs pas uniquement liée au “problème” allemand. Aussi heureux qu'ils puissent être – parce qu'ils signifient un retour des libertés –, les bouleversements à l'Est sont aussi considérés à Paris comme un réveil des nations. Et donc, potentiellement, des nationalismes. (17) Ne pas traiter la question de la frontière Oder-Neisse – c'est-à-dire ne pas clore définitivement ce chapitre – c'est prendre le risque de rouvrir la boîte de Pandore des revendications territoriales en Europe.

Lorsque François Mitterrand réclame que l'unification se fasse de façon pacifique, c'est à la question des frontières qu'il pense. C'est aussi aux réactions soviétiques. Et enfin au devenir des alliances militaires de la future Allemagne.

L'Europe avant l'unification allemande

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, il est certain qu'avant même la chute du mur, la diplomatie française a prévu l'unification et qu'elle a un plan pour y répondre. Le contrôle de ce processus jugé inévitable doit être assuré par l'émergence d'un nouvel ordre européen, à partir duquel la menace soviétique n'en serait plus une, à partir duquel l'unification allemande interviendrait comme un des éléments d'une unification européenne plus large. Le tout, accompagné par un renforcement de l'intégration communautaire, la Communauté européenne étant le môle de stabilité dans tout le processus.

On comprend que, pour la diplomatie française, l'unification doit donc intervenir après un certain nombre de changements profonds en Europe et non l'inverse. De ce point de vue, la chute du mur de Berlin est appréciée, dans un premier temps, comme une péripétie positive sur le chemin d'une unification allemande qui doit se produire à l'issue d'autres changements en Europe, et non l'inverse.

Cette volonté politique – l'Europe avant l'unification – explique parfaitement les initiatives de la diplomatie française dans les semaines qui suivent. Et d'abord, à Paris, le 18 novembre, l'organisation d'une réunion des Douze chefs d'états et de gouvernements de la Communauté européenne afin d'encadrer les mouvements à l'Est par une réponse coordonnée de la Communauté européenne, et ceci sans mettre en avant la question allemande. Ce « dîner des Douze » devait par ailleurs permettre de dégager l'ordre du jour du Conseil européen de Strasbourg des problèmes d'Europe de l'Est afin que l'on s'y concentre sur le projet d'union économique et monétaire.

Cette volonté politique explique aussi la réaction des autorités françaises à l'égard du plan en dix points d'Helmut Kohl, le 28 novembre 1989. Sans revenir sur la forme et le fond de cette initiative, il convient de rappeler que Paris n'en est pas alors informé. Ce plan est interprété comme un coup d'accélérateur tenté par le Chancelier sur la voie de l'unification, précisément à un moment où Paris cherche au contraire à mettre en œuvre un préalable : l'approfondissement européen.

Lors de la rencontre entre François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev, à Kiev, le 6 décembre 1989, François Mitterrand va justement saisir l'occasion de rappeler ses priorités. Dans cette rencontre décidée au lendemain de la chute du mur, François Mitterrand cherche d'abord, à Kiev, à rassurer le Premier secrétaire soviétique sur les intentions occidentales. Il veut aussi connaître son état d'esprit. À cette occasion, il lui rappelle, d'une part, la nécessité de tenir compte de la volonté du peuple allemand, mais insiste, d'autre part, sur le préalable européen. D'où l'accord français pour que l'on réfléchisse à la mise en place de structures pan-européennes – notamment dans le cadre de la

CSCE –, ainsi que sur le renforcement de l'Europe de l'Ouest et sur la coopération avec l'URSS.

Cette même volonté politique se manifeste lors de son voyage à Berlin-est, fin décembre 1989. (18) Que dit le Président français, en effet, dans ce pays qui allait disparaître quelques mois plus tard ? Il se prononce d'abord pour que le peuple allemand puisse faire jouer son droit à l'autodétermination. Ensuite, il déclare aux dirigeants de la RDA qu'ils ont un rôle important à jouer dans la période à venir, en particulier pour affermir les réformes démocratiques en cours – c'est en effet l'une des conditions posées, notamment par la France, à l'unification allemande. À ceci s'ajoute le fait qu'il rencontre, comme il l'a fait dans tous les autres pays de l'Est visités au cours de cette période, les leaders de l'opposition – qui peu après allaient codiriger le pays, au moins jusqu'aux élections de mars 1990 (à ce moment-là, elles sont prévues pour le mois de mai).

Enfin, il se déclare favorable à l'unification allemande en reprenant à son compte l'idée de confédération avancée par Hans Modrow – nouveau Premier ministre est-allemand – ou l'idée de structures fédératives avancées par le Chancelier Kohl. Bien qu'il évoque la possibilité d'une réunification rapide, il semble pencher plutôt pour une solution dans le moyen terme – au travers de formes fédérales – dans la mesure où cela donnerait le temps de régler les très nombreux problèmes posés dont la lourde question de la présence des troupes soviétiques.

Conclusion

À la fin du mois de décembre, la position française s'articule donc autour d'une dualité – et non ambigüité – qui prend en compte l'ensemble des paramètres allemands et internationaux à la fois. Pour Paris, l'unification est bien en route. Elle sera le résultat des transformations qui ne peuvent que se poursuivre en Europe de l'Est. Pour accompagner l'unification, il faut donc qu'émerge un cadre européen nouveau,

dans lequel l'Allemagne aura donné toutes les garanties nécessaires.

D'ailleurs, lorsqu'Helmut Kohl retrouve François Mitterrand à Lathe, sa résidence privée, le 4 janvier 1990, les deux hommes ont un tête à tête nourri sur la question. (19) Ce jour-là, le Chancelier insiste sur les structures fédératives à établir entre les deux Allemagne, c'est-à-dire qu'il inscrit l'unification dans un processus qui s'étalera sur les dix prochaines années. Ce scénario à moyen terme est donc encore des plus probables.

Mais, dans le courant de ce même mois de janvier 1990, l'histoire va s'accélérer un peu plus : la déliquescence de l'Allemagne de l'Est, d'une part, la pugnacité du Chancelier allemand, d'autre part, donnent un nouveau coup d'accélérateur à l'unification allemande. D'autant qu'à Moscou même, les esprits évoluent. Pour Paris, il n'est plus temps de créer un nouveau cadre européen avant qu'intervienne l'unification allemande, mais bien de faire pression sur les autorités outre-Rhin pour que les deux évolutions soient désormais parallèles. Et donc, obtenir le plus rapidement possible les garanties nécessaires quant à ses conséquences internationales, notamment au travers d'une nouvelle relance de l'intégration européenne, du processus CSCE et de la négociation 2+4.

Mais ceci est déjà une autre histoire. (20)

1 - Cf. Schabert (Tilo), *Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit*, Stuttgart, Klett Cotta Verlag, 2002 [la traduction française : *Mitterrand et la réunification allemande: une histoire secrète (1981-1995)*], 2005 ; la traduction anglaise *How world politics is made: France and the reunification of Germany*, University of Missouri Press, 2009] ; Bozo (Frédéric), *Mitterrand, la diplomatie française et la fin de la guerre froide*, Odile Jacob, 2005 [une traduction anglaise est désormais disponible *Mitterrand, the end of the cold war, and german unification*, Berghahn Books, 2009] ; Gaillard (Marion), *La politique allemande de François Mitterrand, 1981-1995*, Thèse de doctorat de l'Institut d'Etude politique de Paris, dir. Pierre Milza, 2007. Nous renvoyons aussi le lecteur à nos propres travaux sur la question des relations franco-allemandes : Saunier (Georges), « A special relationship : franco-german relations at the time of François Mitterrand and Helmut Kohl », dans Germond

(Carine), Türk (Henning), dir., *A history of franco-german relations in Europe. From "hereditary enemies" to partners*, Palgrave-McMillan, 2008, p. 235 et suivantes ; Saunier (Georges), « Le tandem François Mitterrand-Helmut Kohl. Une gouvernance franco-allemande ? », Loth (Wilfried), dir., *La gouvernance supranationale dans la construction européenne*, Bruylant, 2005, p. 239. La Lettre a publié un article consacré à cette question avec Jean Musitelli, Frédéric Bozo et Tilo Schabert, « 1989, le retour de la question allemande : vers la réunification », *La Lettre de l'Institut François Mitterrand*, n° 15, octobre 2005.

2 - Archives IFM, Fonds service presse, *Conférence de presse de Monsieur François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de sa visite d'état en République démocratique allemande*, Berlin, vendredi 22 décembre 1989.

3 - Cf. Plantureux (Jean), *Le Monde*, 9 décembre 1989, p. 1 ; Willem Holtrop (Bernhard), caricature, *Libération*, 22 décembre 1989, p. 21.

4 - Il y a sur ce sujet des sondages assez précis. Sur l'opinion publique française et l'unification allemande, voir l'étude bien connue de Marie-Noëlle Brand Crémieux. Cf. Brand Crémieux (Marie-Noëlle), *Les Français face à la réunification allemande, automne 1989 - automne 1990*, 2004. Cette étude, très précise et précieuse, ignore toutefois le média audiovisuel – ce qui est dommageable – et mériterait d'être réactualisée sur la question de l'approche diplomatique.

5 - Nous avons relu systématiquement les éditions du journal *Le Monde*, *Libération*, *Quotidien de Paris*, *Figaro*, etc. et visionné les journaux télévisés consacrés aux interventions de François Mitterrand sur ces événements. À cela, nous avons ajouté les comptes rendus des débats parlementaires.

6 - La littérature est abondante sur ce point. Sur les hésitations allemandes ou américaines, voir par exemple la récente étude de Mary Sarotte. On se reportera aussi à l'intervention de Valérie Aubourg dont la typologie des réactions des think-tanks américains à l'égard de l'unification allemande va exactement dans la même direction. Cf. Sarotte (Mary Elise), *1989 : the struggle to create post-cold war Europe*, Princeton University Press, 2009 ; Aubourg (Valérie), « Les think tanks américains face à la chute du Mur », *Le monde face à la chute du mur*, colloque des 26-27 novembre 2009, université de Cergy-Pontoise (actes à paraître).

7 - Voir par exemple les articles consacrés à la RDA dans le journal *Libération*. Cf. Adler (Alexandre) « "Le rôle dirigeant du parti" mais pour trouver un consensus », *Libération*, 9 novembre 1989, p. 4.

8 - Archives INA, *JT A2 20h*, 9 novembre 1989.

9 - On sait qu'Helmut Kohl, par exemple, est alors en déplacement en Pologne. Ses principaux conseillers l'accompagnent et ne peuvent dans ces conditions accéder à des téléphones sécurisés.

10 - Archives IFM, « Conférence de presse de Monsieur François Mitterrand, Président de la République, lors de sa visite à Copenhague », 10 novembre 1989, *Fonds service de presse*.

11 - Sur ces changements de 1988, les nouvelles relations entre la France, l'Europe de l'Est et l'URSS, et la priorité communautaire, voir : Bozo (Frédéric), *op. cit.*, p. 55 et suivantes ; Rey (Marie-Pierre), « Europe is our Common Home, A Study of Gorbachev's

Diplomatic Concept », dans *Cold War History Journal*, vol. 4, n° 2, janvier 2004, p. 33 et suivantes ; Rey (Marie-Pierre), « La gauche française face à la perestroïka gorbatchévienne, 1985-1991 », dans *Communisme*, n° 76/77, 2003/2004, p. 141 et suivantes ; Saunier (Georges), « L'URSS dans la diplomatie mitterrandienne », intervention au colloque *Trois cents ans de relations franco-russes*, 7-9 octobre 2009 ; Dyson (Kenneth), Featherstone (Kevin) (dir.), *The Road to Maastricht : Negotiating Economic and Monetary Union*, Oxford, OUP, 1999 ; Bitsch (Marie-Thérèse), *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Ed. Complexe.

12 - Voir par exemple l'interview donnée par François Mitterrand à Anne Sinclair, en février 1989. « Je veux que la France retrouve une politique traditionnelle à travers les siècles : c'est l'Europe. Bien entendu, l'Europe a été coupée en deux, avec des systèmes philosophiques, politiques, économiques, sociaux, différents, mais aujourd'hui, au moment où nous construisons la Communauté européenne des Douze, il faut qu'il y ait aussi des ponts, des passerelles qui soient lancés de l'autre côté de l'Europe, dans

6119-25, 6135, 6144-45, 6152-55 ; Archives nationales, fonds 5AG4, CD 177, EG 212-213, CDM 33-35.

14 - Cf. Archives nationales, fonds 5AG4, CD 177.

15 - Les trois messages sont à peu près similaires. Un message différent est adressé à Bonn. Le ton est tout aussi dur. Ces messages oraux, bien connus, sont notamment consultables dans une version anglaise sur le site internet du *Cold war international history project*.

16 - Sur les positions de François Mitterrand à l'égard de la frontière germano-polonaise, on se reportera au verbatim de ses discussions avec le Président Jaruzelski et le Premier ministre polonais Mazowiecki, le 14 mars 1990. Cf. Archives nationales, 5AG4, CDM 34.

17 - Sur ce point, on lire avec intérêt : Archives Affaires étrangères, Blot (Jacques), *Le réveil de l'histoire*, 16 novembre 1989. Cette note diplomatique est aussi disponible aux archives nationales, 5AG4, 7708.



Avec Helmut Kohl à Latche, le 4 janvier 1990

l'autre Europe, car c'est notre Europe à nous tous et j'y tiens. Je vais aller en Pologne bientôt, j'espère dans le premier semestre de cette année, et puis j'irai en Allemagne de l'Est. [...] Je n'ai pas prétendu, par ces voyages, transformer la nature des régimes qui gouvernent les pays de l'Europe de l'Est. Monsieur Gorbatchev semble ne pas y être arrivé tout à fait. Je n'ai pas cette ambition. J'ai simplement l'ambition de faire des progrès dans cette direction. » Cf. Archives IFM, « Interview accordée par Monsieur François Mitterrand, Président de la République, à Madame Anne Sinclair. Émission 7/7, TF1 », *Fonds Service de presse*, 12 février 1989.

13 - Les documents d'archives témoignant de cette réflexion sont nombreux. Les plus importants sont disponibles aux archives du Quai d'Orsay mais aussi aux archives de la Présidence de la République. Cf. Archives des Affaires étrangères, série Europe,

18 - Sur le voyage de François Mitterrand en RDA, voir Archives nationales, 5AG4, CD 187.

19 - « Gespräch des Bundeskanzlers Kohl mit Staatpräsident Mitterrand, Latché, 4. Januar 1990 », dans Küsters (Hanns Jürgen), Hofmann (Daniel) (dir.), *Deutsche Einheit : Sonderedition aus den akten des Bundeskanzleramtes 1989/90*, Oldenbourg Wissenschaftsverlag, 1998, p. 682 et suivantes.

20 - Sur la négociation 2+4 qui conduit à l'unification allemande, voir Dufourcq (Bertrand), « 2+4 ou la négociation atypique », *Politique étrangère*, Année 2000, vol. 65, n° 2, p. 467. Sur les débuts de la négociation de Maastricht, voir Bitsch (Marie-Thérèse), *Op. cit.*, et Saunier (Georges), *op. cit.*, et, bien entendu, Bozo (Frédéric), *op. cit.*

Juin 1992

La Conférence sur le climat de Rio de Janeiro

L'idée qu'il nous faille agir solidairement, au niveau international, pour protéger la planète est somme toute récente. Elle n'a guère plus de trente ans.

Dans les années soixante-dix, l'écologie politique en est encore à ses balbutiements. Les pays développés célèbrent leur industrie, les autres ne rêvent que d'avoir les moyens de se lancer enfin sur leurs traces. Si le premier choc pétrolier atténue quelque peu l'euphorie des « trente glorieuses », les experts autant que les dirigeants sont loin de tirer toutes les conséquences de cette crise qui est d'abord vécue comme étant économique. Ils sont peu nombreux ceux qui évoquent alors la pollution provoquée par l'utilisation sans frein de cette ressource énergétique et son impact sur le climat.

En France, la brève apparition de René Dumont, en 1974, sur la scène politique, le temps d'une campagne électorale, ne suscite que très peu d'intérêt. Celui-ci prône alors, pour l'essentiel, un contrôle démographique, des économies d'énergie, une coopération internationale en faveur des pays en voie de développement, la protection et la remédiation des sols. Soutenu par une myriade d'associations aux objectifs dispersés, il développe un discours alors inaudible et n'obtient que 1.32% des voix. Pour l'essentiel, l'opinion retient de son message qu'il est nécessaire de « protéger la nature ».

Si en 1971, la France se dote pour la première fois d'un ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement, celui-ci est sans grands moyens. Par la suite, les intitulés successifs de ce portefeuille révèle bien le flou dans lequel se situe l'action gouvernementale en la matière. A partir de 1974 se succèdent trois ministres de la « qualité de la vie », bientôt remplacés par un ministre de la « culture et de l'environnement ». La confusion est la règle, l'expertise insuffisante, l'opinion publique peu informée des problèmes qui se profilent à l'horizon.

Il faut attendre 1981 pour qu'un ministère de l'environnement soit installé avec des compétences mieux précisées. Il est confié à Michel Crépeau, député-maire de La Rochelle, un des rares élus ayant fait de cette question un des points forts de son action au niveau local. Sa ville est alors une sorte de laboratoire de la lutte contre la pollution. Son passage à la tête de ce ministère est marqué par le lancement de la « loi littoral », de la « loi montagne » et par l'organisation des premiers Etats-généraux de l'Environnement. Il entreprend également de modifier la procédure d'enquête publique.

C'est au cours de cette période que François Mitterrand affine sa perception de ce problème, de la gravité et de la nature des enjeux. Sa réflexion sur ce sujet est celle d'un humaniste. Partant du constat que les populations pauvres courent le risque d'être

exclues du progrès global à cause de problèmes liés à la gestion de l'environnement, il entre dans ce combat en en faisant d'abord une question de justice.

En mai 1984, dans les Hautes Alpes, s'adressant aux associations européennes de protection de la nature, il s'élève contre *“les calculs à court terme, reportant sur les générations futures la charge, démultipliée parce que tardive, des réparations et le fardeau des nuisances, qui pèsent presque toujours sur les plus pauvres.”* A cette occasion, il pointe le besoin urgent de se doter de moyens de lutte contre la déforestation et réclame la mise en œuvre d'un plan pour les pays européens mais plus encore pour les pays du sud.

Le 5 octobre 1986, à Cannes, il prend la parole à l'ouverture du XIIIème congrès de la Conférence mondiale de l'Énergie pour dire, une fois encore, sa préoccupation quant aux déséquilibres qui ne cessent de s'aggraver du fait du jeu du marché entre les pays industrialisés : *«Que dire d'un marché qui enregistre des transactions tout en ignorant la nécessité de renouveler les réserves ? Que dire d'un marché où les prix fluctuent au gré des émotions, des événements, des spéculations quotidiennes ?»*

Sa réflexion progresse à mesure que, de son côté, l'expertise se fait plus précise. La préoccupation environnementale devient un des grands thèmes de son action internationale.

En novembre 1988, par exemple, au cours d'un voyage à Moscou, il insiste auprès de Mikhaïl Gorbatchev sur la nécessité d'une coopération internationale en matière d'environnement. Il plaide que cette question ne peut être traitée dans le cadre des frontières et qu'on ne trouvera de solutions satisfaisantes qu'en dépassant les divisions de l'Europe. Il lui remet à cette occasion un projet de sauvegarde de la biosphère.

Au Conseil européen de Rhodes, le 3 décembre 1988, la question environnementale figure à l'ordre du jour. Dans ses conclusions, le Conseil affirme que la protection de l'environnement est vitale pour la Communauté comme pour le reste du monde et engage celle-ci et les États membres à prendre toutes les initiatives et toutes les mesures nécessaires, y compris sur le plan international. Il souligne

l'importance particulière de la coopération dans ce domaine avec les autres pays en Europe aussi bien les pays de l'AELE que les pays en Europe de l'Est. A cette occasion, François Mitterrand annonce que la France financera les études qui permettront d'éviter les inondations qui ravagent le Bangladesh et de lutter contre la désertification du Sahel.

A la fin de cette même année, à l'occasion de ses vœux aux Français, François Mitterrand place la protection de l'environnement parmi les priorités de la présidence française de la Communauté européenne qui commence. Le 11 mars suivant, à La Haye, devant les représentants de vingt-quatre pays, il lance un appel dans lequel il affirme qu'étant donné le caractère planétaire du problème de nouveaux principes de droit deviennent nécessaires. Il réclame que soit mis en œuvre un mécanisme d'exécution plus efficace à partir de nouvelles autorités institutionnelles, soit par le renforcement d'institutions existantes soit par la création d'institutions nouvelles, sous la houlette des Nations Unies. C'est la première fois qu'un chef d'État évoque un transfert partiel de souveraineté nationale pour régler ce type de problème de la pollution.

Après La Haye, François Mitterrand va persévérer en portant le problème devant d'autres instances internationales. Le 6 mai, il écrit aux participants du G7 pour leur proposer que soit mise à leur ordre du jour une série de mesures environnementales concrètes. Il en donne une liste : développement d'un réseau mondial d'observatoires des émissions de gaz carbonique, actions pour la protection des forêts équatoriales, la lutte contre la désertification et les pluies acides, lancement de programmes de recherche pour le développement de «voitures propres». L'année suivante, les 8 et 9 décembre 1989, à Strasbourg, le Conseil enregistre l'accord unanime de ses membres sur les modalités de création, dès l'année suivante, de l'Agence européenne de l'environnement. Cette Agence, dont il est prévu qu'elle sera ouverte aux pays européens non membres de la CEE qui le souhaitent, marque une étape décisive vers une meilleure connaissance de l'état de l'environnement européen et permettra d'améliorer les stratégies de réponse aux problèmes qui se posent.

C'est sans doute dans le discours prononcé devant la Conférence de Rio-de-Janeiro sur l'environnement et le développement, le 13 juin 1992 qu'on découvre le mieux le point d'aboutissement de sa réflexion. (voir page 15)

Ce jour-là, quatre-vingt-quatorze chefs d'État et de gouvernement et sept vice-présidents sont présents pour ce qui représente alors la plus importante réunion de dirigeants mondiaux dans l'histoire de la diplomatie internationale. Les pays industrialisés sont représentés au plus haut niveau avec, entre autres, George Bush, John Major, Helmut Kohl, François

biosphère qui constitue un préalable», précise-t-il. Puis il insiste sur le fait qu'il est indispensable de «mieux cerner le rôle, ou la responsabilité des pays du Nord. (...) Qu'ils ont à s'interdire toutes atteintes à l'environnement des pays du Sud.»

Ensuite, il plaide pour un effort «planétaire» de solidarité, du Nord vers le Sud, qui devrait se traduire par des transferts massifs de technologies, l'objectif visé étant de permettre aux pays du Sud d'assurer *«leur progrès économique et technique sans polluer comme l'ont fait les pays industrialisés dans le passé.»*

Enfin, il donne rendez-vous aux États, à l'opinion publique et aux organisations non gouvernementales



A Rio : François Mitterrand ajoute son message à ceux des milliers de militants venus de toute la planète

Mitterrand, Brian Mulroney, Mahathir bin Mohamad de Malaisie, Fidel Castro, de Cuba et P. V. Narasimha Rao de l'Inde se font les porte-parole des pays en voie de développement.

Devant cette assemblée exceptionnelle, François Mitterrand recommande tout d'abord que les moyens soient mis en œuvre pour parvenir à une meilleure connaissance de notre planète, *«à commencer par la*

pour une évaluation des résultats obtenus sur les quatre points affichés dans l'Agenda 21.

Et de conclure en affirmant que «le nouvel ordre international sera celui qui saura combiner le désarmement, la sécurité, le développement et le respect de l'environnement. De cet impératif naîtra une éthique mondiale.»

RIO DE JANEIRO

La «Déclaration» et le programme «Agenda 21»

Les 178 pays représentés à la Conférence de Rio au mois de juin 1992 ont adopté une déclaration de principes et le programme Agenda 21 qui fixe un programme d'actions pour le XXIème siècle dans des domaines très diversifiés pour un développement durable de la planète. La diplomatie française, en contact suivi avec les ONG, y a joué un rôle déterminant.

La réunion des chefs d'État et de gouvernement a marqué un temps fort de cette Conférence. Elle venait après une série de séances de négociation à huis clos au cours desquelles avaient été mis au point le contenu d'Agenda 21, la Déclaration de Rio et la déclaration sur les principes relatifs aux forêts.

La « Déclaration » pose un certain nombre de principes représentant une réelle avancée dans la mesure où ils posent des modalités concrètes d'action en faveur de la protection de l'environnement et précisent le rôle et la responsabilité des États.

Quant à « l'Agenda 21 », il entre dans le détail pour affiner différents aspects de cette « Déclaration ».

Pour l'essentiel, ce texte avait été élaboré par un comité préparatoire à partir du mois de mars 1991. Les quelques points sur lesquels un accord n'avait pas été obtenu ont fait l'objet de négociations à la Conférence, le plus souvent au niveau ministériel.

S'agissant de son financement il a conclu qu'il devait être assuré pour l'essentiel par les secteurs public et privé des différents pays. Considérant que des ressources extérieures étaient indispensables pour que les pays en développement soient en mesure d'adopter

des pratiques appropriées pour un développement durable, la déclaration prévoit des dons et des prêts sous forme d'aide publique au développement (APD).

À l'issue de longues négociations, un accord s'est dégagé sur un texte de compromis selon lequel « les pays développés réitèrent leur engagement à consacrer 0,7 % de leur PNB à cette aide publique au développement ».

La plupart des pays donateurs - dont la majorité des pays nordiques, les Pays-Bas et la France - se sont déclarés favorables au choix de l'an 2000 comme date cible pour atteindre ce pourcentage, tandis que le Royaume-Uni et l'Allemagne refusaient de s'engager sur cette échéance et que les États-Unis ne prenaient pas part à cette phase des négociations.

En adoptant « Agenda 21 », les gouvernements se sont entendus sur le fait qu'il fallait trouver des solutions durables au problème de l'endettement des pays en développement à revenu faible ou moyen, de manière à ce que ceux-ci puissent adopter des pratiques viables.

Au total « Agenda 21 » énumère quelques 2500 recommandations concernant les problématiques de santé, de logement, de pollution de l'air, de gestion des mers et des océans, de la désertification, de la gestion des ressources en eau et de l'assainissement de la gestion de l'agriculture et de celle des déchets.

Elles sont articulées selon quatre grands thèmes : la dimension sociale et économique ; la conservation et la gestion des ressources aux fins de développement ; le renforcement des principaux groupes sociaux ; les moyens de mise en œuvre.

SOMMET DE LA TERRE

«Au prix d'un effort planétaire de solidarité»

Présent aux côtés de nombreux chefs d'Etat à la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), dite "Sommet de la terre", à Rio de Janeiro au mois de juin 1992, François Mitterrand a lancé un appel à «la solidarité et au partage contre le repli sur soi, le souci de l'avenir contre les calculs à court terme.»

Chaque peuple a conçu dans son premier âge ces mythes terribles ou merveilleux sur la création du monde ; mais aujourd'hui c'est de destruction qu'il s'agit. Dans la longue suite des temps, nous sommes en effet les premières générations, trois millions d'années peut-être après l'apparition de nos lointains ancêtres, à prendre conscience des lois physiques qui nous gouvernent. Essayons de formuler celles qui donnent à notre rencontre de Rio son véritable sens.

La première est que la Terre est un système vivant dont les parties sont interdépendantes et donc que le sort de toutes les espèces, hommes, animaux, végétaux est lié. La deuxième nous dit que les ressources de la Terre sont limitées.

La troisième qu'on ne peut séparer l'homme de la nature car il est la nature même comme le sont l'eau, l'arbre, le vent, le fond des mers. Dominé par les éléments depuis la nuit des temps, il est capable désormais de tuer toute vie sur la terre et par là de s'anéantir. Telle est bien la question. Un

jour on nous dira, vous saviez tout cela, qu'avez-vous fait ?

Mesdames et messieurs, c'est le vrai sujet de notre conférence. Notre devoir, il est le même partout et pour tous, est de faire que la terre nourricière soit à la fois notre maison et notre jardin. Notre abri et notre aliment.

Voilà qui nous propose une ambition incomparable, un projet pour le siècle, pour les siècles. Notre terre souffre à la fois des rigueurs des climats et des fureurs des hommes, on n'apaisera pas les unes sans maîtriser les autres. Mais comment définir notre tâche ? Elle est d'imaginer et de mettre en oeuvre un mode de croissance et de développement au Nord comme au Sud qui préserve et qui restaure dans la biosphère comme dans chaque région de la planète l'environnement nécessaire aux diverses formes de la vie. Environnement et développement vont de pair. Essayons donc de distinguer les objectifs qui guideront notre action. J'en vois quatre :

D'abord, mieux connaître notre planète, à

commencer par la biosphère qui constitue un préalable. Beaucoup d'entre vous ont réalisé chez eux d'utiles expériences pour contribuer à la réflexion commune. J'indiquerai qu'en 1989, la France a demandé l'institution d'un «observatoire de la Planète», qu'elle a affiné pour cela ses moyens spatiaux notamment par le satellite européen SPOT 4 et son détecteur nommé «végétation».

En Afrique, elle est à l'origine de l'observatoire du Sahara et du Sahel, outil majeur de la lutte contre la désertification. Elle propose aujourd'hui, avec ses partenaires européens que tous les pays du monde puissent avoir accès aux données spatiales applicables à l'environnement.

Deuxièmement, il conviendrait de mieux cerner le rôle, ou la responsabilité, des pays du Nord. Je pense qu'ils ont à préserver et à restaurer leur propre domaine - eau, air, villes, paysages - ce à quoi leurs gouvernements s'emploient d'inégale façon. Qu'ils ont à s'interdire toutes atteintes à l'environnement des pays du Sud. C'est l'objet de la très stricte législation française sur l'exportation des déchets. Qu'ils doivent contribuer à réduire les altérations de l'environnement global (air, atmosphère, océans, climats) et c'est dans cet esprit que l'Australie et la France ont été les initiatrices de la protection de l'Antarctique et que mon pays adhère aux projets européens de stabilisation, d'ici à 10 ans, des rejets de gaz carbonique, au niveau de 1990.

J'ajoute que la France approuve la convention sur les climats, qu'elle a préconisée naguère à La Haye et la Convention sur la diversité biologique même si elle eût préféré des engagements plus audacieux. Mais c'est un début.

L'élan est donné, demain je l'espère, on ira plus loin. Pour les mêmes raisons et avec les mêmes remarques, la France adhère à la Déclaration sur les forêts. Je souhaite également que nous nous attelions sans plus attendre à la rédaction

d'une Convention de l'eau potable tout aussi indispensable. On s'étonne que cela ne soit pas déjà fait. J'attends enfin que les pays du Nord associent plus étroitement les pays du Sud à la définition des urgences écologiques et qu'ils encouragent l'action des organisations non gouvernementales du Nord et du Sud, que je salue en cette occasion.

Troisièmement, les pays du Sud, quelle que soit leur volonté, légitime, de se développer, ne peuvent s'exonérer de leur part de solidarité afin de protéger une biosphère, qui est la même pour tous. Je forme des vœux pour qu'ils veillent à leur environnement immédiat et assurent leur progrès économique et technique sans polluer comme l'ont fait les pays industrialisés dans le passé. Grâce à la technologie et à l'accélération des connaissances ils gagneront, au moins, un siècle |

Mais cela ne sera possible qu'au prix d'un effort planétaire de solidarité, d'aide au transfert de technologies, de partage qui incombe au premier chef aux pays développés. Ces pays, je le répète ici, devraient consacrer, avant l'an 2000, 0,7 % de leur produit national brut à cette aide.

La France dont l'effort se monte à ce jour à 0,56 % est résolue à atteindre cet objectif. Elle doublera également sa contribution au Fond d'Environnement Mondial et oeuvre pour la reconduction de la Facilité d'Ajustement Structurel (dans le cadre de l'AID). Elle s'associe à l'initiative européenne pour le financement de l'Agenda 21 et elle participera activement à son exécution.

Quatrièmement, l'opinion mondiale et les organisations non-gouvernementales, qui en sont souvent l'expression, attendent certes de la Conférence de Rio des résultats immédiats. Mais que cette conférence soit surtout le début d'un processus destiné à se poursuivre et à s'amplifier.

Fixons un nouveau rendez-vous d'ici trois à cinq ans : avançons dans la mise en oeuvre des quatre

grands chapitres d'un programme pour le XXIème siècle, l'agenda 21 élaboré par cette conférence.

Aidons ceux qui en ont besoin en dégagant des financements nouveaux.

Mettons en place les institutions, et les mécanismes permanents qui assureront le suivi de nos travaux. La France approuve à cet égard et sans réserve, la création d'une «Commission de développement durable», premier pas vers cette haute autorité mondiale que mon pays avait proposée à La Haye et vers ce «Conseil de la terre» suggéré par le Président Collor, idées moins utopiques qu'il n'y paraît.

Je me réjouis de voir les pays de la Communauté européenne resserrer les rangs sur ce point. Et pourquoi le secrétaire général des Nations unies ne recevrait-il pas la mission de faire le point tous les ans sur l'exécution de l'Agenda 21 ?

Pour ne pas alourdir cet exposé, je n'ai pas parlé des pays de l'Europe de l'Est qui souffrent à la fois de l'industrialisation mal gérée comme le Nord et de l'absence d'infrastructures comme le Sud. L'exemple des centrales nucléaires devrait suffire à mobiliser les pays en mesure d'agir dans ce domaine. Ils le feront, je le suppose, en d'autres lieux. Toute réponse aux problèmes posés par l'environnement ne peut qu'être, disons-le sans arrêt, que globale, universelle.

Nous savons qu'il nous reste un immense chemin à parcourir pour rapprocher les points de vue pour dégager des solutions communes. Mais notre rencontre n'aura pas été vaine si elle permet de faire comprendre aux peuples du Sud que l'écologie n'est pas un luxe de nantis et à ceux du Nord qu'il n'est pas de vraie protection de l'environnement sans aide au développement.

Mesdames et messieurs, jamais l'humanité ne s'est assignée des objectifs aussi ambitieux. Mais jamais non plus cela n'avait été comme aujourd'hui

la condition de sa propre survie. Nous aurons à expliquer, à convaincre, à encourager, mais aussi à empêcher.

Notre premier devoir au sein d'une Organisation des Nations unies prête de plus en plus à exercer sa vocation, sera de préserver ou de rétablir la paix dans le monde, sans quoi rien d'autre ne sera possible. Mais aussi d'imposer la coopération contre l'esprit de clocher, le respect mutuel contre la domination, la solidarité et le partage contre le repli sur soi, le souci de l'avenir contre les calculs à court terme. Le monde a le plus grand besoin que s'impose à tous, une obligation d'assistance mutuelle écologique.

On n'insistera jamais assez sur ce point, sur le rôle de l'éducation qui mériterait à elle seule que nos pays choisissent d'en faire une action prioritaire. Nous allons connaître en effet une mutation équivalente à celle du néolithique et du début de l'industrialisation et qui se déroulera sur des décennies et peut-être davantage.

Le «nouvel ordre international» sera celui qui saura combiner le désarmement, la sécurité, le développement et le respect de l'environnement.

A nous, responsables, de le préparer et de le bâtir en prévenant ou en résolvant les conflits. De cet impératif, une éthique mondiale naîtra qui valorisera les comportements allant dans ce sens et stigmatisera ceux qui multiplieront les entraves.

Dernière réflexion : ne croyez-vous pas que la drogue, la violence, le crime, le fanatisme sont à placer au rang des pires pollutions et que l'une des bio-diversités à protéger sans perdre de temps est celle des cultures et des civilisations menacées d'étouffement ?

Mesdames et messieurs, faites, je vous en prie, que le nom de Rio 1992 soit synonyme d'espérance.

Lecture

Le travail et la vie

«Changer le travail pour changer la vie?» Cet ouvrage de Matthieu Tracol nous ramène à ce qui fut un des chantiers parmi les plus emblématiques et les plus disputés du premier septennat de François Mitterrand, celui des « lois Auroux ».

Il nous propose une genèse de ces lois issues d'une somme de réflexions qui avait parcourue toute la décennie précédente. D'un débat animé par de nombreux secteurs de la société, à gauche bien sûr, mais aussi à droite. Entre les partis politiques et en leur sein. De même entre les différents syndicats de salariés. Y compris, parfois, dans les franges de quelques organisations patronales. Il suit le cheminement des idées de ces différents protagonistes. Il éclaire ce que fut à l'échéance fatidique, mai 1981, la circonvolution des jeux d'influence. Il campe enfin ceux qui furent au coeur de cette gestation, de ces négociations tous azimut. Parmi eux : Michel Praderie et Martine Aubry, rue de Grenelle, Bernard Brunhes, à Matignon, et bien sûr Jean Auroux, nommé ministre du Travail du gouvernement de Pierre Mauroy.

A partir du 22 mai 1981, le député-maire de Roanne se trouve donc à piloter la mise en oeuvre d'un volet non négligeable de ce qui doit porter la marque de la rupture à laquelle se sont engagés les socialistes depuis leur congrès d'Épinay.

Sa feuille de route découlait bien sûr des « Cent dix propositions pour la France » du candidat François Mitterrand. Mais Matthieu Tracol nous fait noter que celle-ci, au moment où Jean Auroux prend les rênes de son ministère, lui est formulée dans des termes plutôt généraux : « *Cela lui laissait le champ libre*, note l'auteur, *pour définir quels seraient ces « droits nouveaux » des*

travailleurs à mettre en oeuvre et quelle «réforme de l'entreprise» il convenait de mener »

Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage que de nous ramener à ce que furent ces débats, aujourd'hui sortis de notre mémoire. Il montre en particulier que ces lois fameuses sont, pour une bonne part, le résultat d'une confluence des réflexions des plus variées, à partir de fondements idéologiques le plus souvent antagonistes. Il nous rappelle qu'au cours de la décennie qui précède l'élaboration de ce qu'il est convenu de nommer le « rapport Auroux », puis des lois qui en ont découlé, la question de l'entreprise, de son organisation, de sa finalité, de ses modes de management autant que celle des droits des salariés était au coeur de la réflexion sur l'évolution, la « modernisation » de la société française.

En arrière-plan, bien sûr, le Parti socialiste. Aux premiers jours, puis au moment de la conclusion. Pour lui, les nouveaux droits des travailleurs, la démocratie économique étaient, avec les nationalisations, les principaux outils de transformation sociale à laquelle il aspirait. A ceci s'ajoutait la prééminence accordée au Plan face au marché. Un Plan mythifié par certains, simple outil pour d'autres. Et Matthieu Tracol de nous remettre en esprit comment les principaux pilotes de ce dossier, d'une certaine manière le noyau dur de ceux qui furent alors à la manoeuvre dans les cabinets, viennent précisément du Commissariat au plan ou sont très proches de sa culture et de ses pratiques. Une culture dans laquelle la recherche des convergences entre partenaires est érigée en méthode constante.

L'ouvrage propose également un tableau exhaustif des forces ou des milieux en présence., leurs sources

d'inspiration., le chemin qu'ils ont parcouru au cours des années précédentes. Car le terrain était loin d'être vierge. Il était même luxuriant, avec des points de repères incertains. Avec, pour quelques-uns, le thème de l'autogestion qui avait jusque-là fortement sous-tendu le débat à l'intérieur et entre les formations politiques les plus influentes de la gauche. Avec plus que des nuances de l'une à l'autre. « *Cette idée, relève l'auteur, était d'autant plus en vogue qu'elle était vague et multiforme et que des contenus très différents pouvaient lui être donnés. PSU bien sûr, mais aussi PS et même PCF purent se revendiquer à un moment de leur histoire de la philosophie autogestionnaire, sans y mettre naturellement le même contenu.* »

En contre-point, Matthieu Tracol nous dresse le tableau de la réflexion menée au cours de la même période par ce qu'il appelle les « élites économiques et technocratiques ». Il cite en particulier l'ouvrage marquant et remarqué à l'époque de François Bloch-Lainé « Pour une réforme de l'entreprise ». Celui-ci n'avait cessé d'alimenter le débat sans jamais se traduire dans des mesures concrètes au niveau législatif.

Il met également en avant le rapport confié par le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, au maire de Blois, Pierre Sudreau, sur la « Réforme de l'entreprise ». Ce rapport connu alors une large diffusion dans le public et fut au centre de nombreux débats. Il ne connut par contre pas la moindre traduction dans les faits au cours de ce septennat. Il avait fini par se réduire, comme le suggère Matthieu Tracol, à n'être « *d'une certaine manière, la réponse giscardienne au programme commun* ». Mais il n'était pas passé inaperçu. Il avait laissé des traces, peut-être parce qu'il n'avait pas été soumis à l'épreuve du feu, et sans doute aussi parce que, comme l'analyse l'auteur, « *les principes développés y étaient fort généreux.* » Paradoxalement, en 1981, quelques unes des idées et des propositions qui y avaient énoncées resurgissent rue de Grenelle, après avoir été retravaillées.

Au final, parmi les influences les plus notables qui devaient marquer ce train de quatre lois, l'auteur relève comme prépondérante celle de la CFDT. Il faut dire que plusieurs des membres des cabinets concernés en sont proches et que Bernard Bruhnes, conseiller

social de Pierre Mauroy, se présente alors « comme un cédétiste » des plus convaincus. Une convergence qui est longuement et finement analysée par l'auteur, comme il le fait des affinités flagrantes avec la production de la publication « Echange et projets » fondée en 1974 par Jacques Delors.

L'ouvrage nous fait revivre un cycle de négociations d'une qualité et d'une rare densité avec l'ensemble des partenaires sociaux. Il nous remet ensuite en lumière les péripéties d'un débat parlementaire particulièrement houleux au cours duquel se distingue tout particulièrement, au nom de l'opposition, le député Philippe Séguin, mais également Georges Marchais qui cherche à durcir un corpus législatif que Lionel Jospin, alors Premier secrétaire du PS, vient de qualifier de « raisonnable et plutôt sage. »

A la fin de l'année 1982, les lois étaient adoptées. Au total, c'est plus du tiers du Code du travail qui avait été modifié. Parmi leurs principales innovations, citons entre autres :

- l'encadrement du pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise et du règlement intérieur, au moyen notamment de l'interdiction de toute discrimination : « aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses » (loi du 4 août 1982).
- l'attribution au comité d'entreprise d'une dotation minimale de fonctionnement égale à 0,2 % de la masse salariale brute (loi du 28 octobre 1982) ;
- l'obligation annuelle de négocier dans l'entreprise, sur les salaires, la durée et l'organisation du travail (loi du 13 novembre 1982) ;
- la création du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail fusionnant le comité d'hygiène et de sécurité et la commission d'amélioration des conditions de travail, (loi du 23 décembre) ;
- le droit de retrait du salarié en cas de situation de danger grave et imminent (loi du 23 décembre 1982).

“Changer le travail pour changer la vie?” Matthieu Tracol - L'Harmattan

Au cours de ses deux septennats, François Mitterrand aura prononcé plus de deux mille discours. Pour rendre compte de cette richesse, les éditions sonores Frémeaux et Associés, avec le concours de l'Institut François Mitterrand, proposent une sélection de ses prises de parole les plus importantes. Elles marquent les temps forts de sa présence sur la scène internationale, elles jalonnent ses prises de position en matière de politique intérieure, elles mettent en relief certains aspects moins connus de ses préoccupations.

Anthologie sonore des discours de François Mitterrand (1981-1995)

Coffret de trois CD disponible
à l'Institut François Mitterrand - 10, rue Charlot - 75003 Paris
26 euros (frais de port compris)

La Lettre est éditée
par l'Institut François Mitterrand
10, rue Charlot -75003 Paris
Tèl : 01 44 54 53 93
Fax : 01 44 54 53 99

Courriel : ifm@mitterrand.org
Site : www.mitterrand.org

REVUE TRIMESTRIELLE
Directeur de la publication :
Hubert Védrine

Avec la collaboration
de Claude Estier, Jean-François Mary,
Georges Saunier et Jean-François Huchet

Imprimerie centrale de Bordeaux
Dépôt légal : mars 2005

Numéro de commission paritaire :
0704 G 82038
ISSN 1634-4510

LES AMIS DE L'INSTITUT FRANÇOIS MITTERRAND

La nature juridique de l'Institut François Mitterrand (fondation) le prive de la possibilité d'accueillir des adhérents. C'est à cette impossibilité qu'a répondu, en 1999, la création de l'association des Amis de l'Institut. Elle réunit les différentes "générations Mitterrand" désireuses de transmettre le message qu'elles ont reçu et de faire vivre l'espérance qu'elles ont elles-mêmes vécue.

Nom:..... Prénom:
Adresse:.....
Code postal:..... Ville:.....
Mail:.....

PREMIERE ADHESION Adhésion 10 euros
Abonnement à la *Lettre* (1 an - 4 numéros) Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE ACTIF Adhésion 15 euros
Abonnement à la *Lettre* (1 an - 4 numéros) Tarif adhérents 10 euros

MEMBRE BIENFAITEUR Adhésion à partir de 40 euros
Abonnement à la *Lettre* (1 an - 4 numéros) Tarif adhérents 10 euros

Date: Signature:

Ce formulaire, rempli et accompagné du règlement (à l'ordre de l'IFM), est à adresser 10 rue Charlot -75003 Paris. Il est également, ainsi que toutes les informations sur l'IFM, en ligne sur mitterrand.org